



**COMMUNIQUE DE PRESSE –  
Sommet Social – 25 septembre 2018**

**Ce 25 septembre, Rudi Vervoort, Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale et Didier Gosuin, Ministre Bruxellois de l'Économie, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, ont réuni l'ensemble des membres du Gouvernement et du Conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale à l'occasion du Sommet Social de l'année 2018.**

Le Sommet Social est un moment typiquement bruxellois qui sert à mener une **véritable concertation entre politiques et partenaires sociaux** sur les grands enjeux de la capitale. Cette pratique de la concertation est la marque de fabrique du Gouvernement bruxellois et constitue l'un des facteurs de réussite des politiques menées et **héritées** de la méthode « Stratégie 2025 ».

**Les chiffres le prouvent.** Le taux de chômage, qui s'élevait à 16,3% en août dernier, ne cesse de baisser depuis 46 mois. Pour retrouver un taux aussi bas, il faut remonter jusqu'en 1992. Quant au taux d'emploi, il atteint actuellement 56,2%, ce qui correspond au taux le plus haut depuis la création de la Région bruxelloise. De même, notre Région comptait 104.705 entreprises en août dernier. C'est 3.577 entreprises de plus qu'en 2016.

Le Sommet Social est surtout l'occasion pour l'ensemble des partenaires de faire le bilan des projets portés depuis un an et de discuter des priorités à mener d'ici la fin de la législature afin d'assurer l'autonomie de Bruxelles à l'horizon 2025.

Pour cette dernière année de législature, les échanges ont été concentrés sur le « **top 10** » **des sujets les plus emblématiques. Même s'il ne reste que quelques mois, le Gouvernement bruxellois reste mobilisé et a pris des engagements importants** : l'évaluation du plan PME, l'adoption d'un plan industriel, la poursuite des 10 grands pôles de développement urbain, le renforcement de la formation, la mise en place des pôles Formation-Emploi ou encore l'amélioration de la mobilité.

Cependant, cette stratégie pâtit d'une faiblesse de taille : elle est encore trop peu connue des Bruxellois, pourtant au cœur de l'ensemble des chantiers menés. C'est pourquoi, avec l'ensemble des partenaires, une vaste campagne de communication est lancée. Elle s'adresse directement à ceux pour qui les changements sont attendus : les Bruxellois. Tram, journal Métro, vélos ou encore nouveau site web nous permettront de communiquer dorénavant sous le nom de « Go4Brussels » (*Go for Brussels*).

**Pour le Ministre-Président**, *« Ce Sommet Social marque une fois de plus la dynamique de concertation très positive que nous sommes parvenus à déployer à Bruxelles, comme nulle part ailleurs. Cette écoute et ce dialogue enrichissent nos décisions politiques et inspirent nos perspectives pour la capitale. Aujourd'hui, nous avons fixé le cadre de travail d'ici à la fin de la législature mais l'ambition de la Stratégie 2025 pour la création d'emplois durables et de qualité, pour le déploiement économique de Bruxelles et son attractivité doit maintenant porter au-delà du terme politique et conduire tous les Bruxellois jusqu'en 2025. »*

**Didier Gosuin** : *« Le taux d'emploi en Région bruxelloise n'a jamais été aussi haut, 56,3%. C'est un record depuis la création de la Région en 1989. Tandis que l'on comptabilise une croissance nette de 3.577 entreprises en 2017. Ces avancées en matière d'emploi et économie sont aussi le fruit d'un dialogue efficace et d'une concertation de qualité avec les partenaires sociaux. Gageons maintenant que ce dernier sommet social de la législature sera source d'inspiration pour les suivants. »*

**Jan de Brabanter**, Président du Conseil économique et social : *« Les interlocuteurs sociaux soulignent l'évolution positive du dialogue économique et social au sein de la Région de Bruxelles-Capitale. Ce constat s'appuie principalement sur le concept des « priorités partagées », initialement proposé par le Conseil économique et social et qui vise un certain nombre de grands chantiers de la Stratégie 2025. Les exemples positifs de recours à ce nouveau mode d'élaboration des normes, fondé sur l'écoute, le respect et l'exigence mutuels, sont de plus en plus nombreux. Ils nous incitent à réfléchir à son développement, ainsi qu'à sa pérennisation au-delà de l'actuelle législature. A huit mois du terme de cette législature, le travail qui reste encore à accomplir est conséquent. Toutefois, les*

*interlocuteurs sociaux entendent mettre tout en œuvre pour contribuer à la réalisation des priorités identifiées aujourd’hui.»*